

Préface



Lors de sa réunion du 14 octobre 2005, le Comité Interministériel Aménagement et Compétitivité des territoires a validé, dans leurs principes, 55 des 66 projets de contrat reçus des pôles de compétitivité labellisés en juillet dernier.

Le projet de contrat du Pôle de Compétitivité Viandes et Produits Carnés a été validé dans tous ses termes sauf la définition du zonage R&D qui a été réduit comme dans de nombreux cas aux deux zones d'emplois de Clermont-Fd et de Limoges. Le contrat devrait être signé avant la mi-décembre.

Cependant, sans attendre, la cellule de gouvernance du Pôle s'est mise en place avec la désignation, pour organiser son unité opérationnelle, de Joseph Culioli, directeur de recherches à l'INRA comme animateur scientifique et de Jean Sirami, ingénieur ADIV, comme coordonnateur. Cette unité opérationnelle, si les moyens prévus sont au rendez-vous, devrait aussi, en 2006, se doter d'un poste de chargé de relations extérieures.

Mais, d'ores et déjà, l'équipe en place a lancé auprès de tous les partenaires et membres du Pôle de Compétitivité Viandes et Produits Carnés un appel à projet qui prévoit :

- une réception par la Cellule de Gouvernance des propositions de projets, au plus tard fin novembre 2005,
- une labellisation des projets Pôle de Compétitivité Viandes et Produits Carnés pour fin janvier ou début février.

La procédure de labellisation de ces projets, déjà ébauchée dans le projet de contrat, prévoit les interventions du GIS POLE VIANDE , du GIE ACTIVIANDES, de la Commission Massif Central du pôle et de la Cellule de Gouvernance évidemment : elle est en fin de finalisation.

L'objectif du Comité Exécutif du Pôle est de rester " bien placé dans la course " sachant que, dès octobre 2005, le dossier incluait déjà 14 propositions de projets R&D et 5 propositions de projets de développement : toutes ne seront peut-être pas prêtes pour fin novembre mais la porte est aussi ouverte à d'autres propositions.

Les responsables du Pôle de Compétitivité Viandes et Produits Carnés sont, en outre, attentifs aux décisions qui vont devoir être prises en terme de principes et modalités d'aides et incitations financières et qui permettraient de " booster la dynamique " : tous les partenaires seront informés de ces dispositions.

Michel SAUDAN
Délégué Général ADIV

PS : En tant que Délégué Général de l'ADIV, j'ai la tristesse d'informer tous les lecteurs de V&PC qui ont été amenés à le connaître du décès de notre technicien Jean-Marc MONTAGUT : ses compétences et son implication nous manquent déjà.